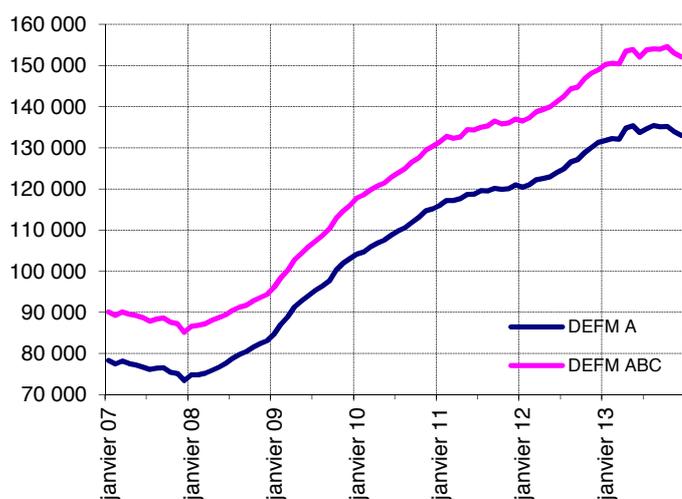


DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI A LA REUNION EN DECEMBRE 2013

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin décembre 2013, 133 010 réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une baisse de 0,7 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,3 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,2 % par rapport à la fin novembre 2013 (+ 5,4 % en un an).

Fin décembre 2013, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 152 100, soit une baisse de 0,6 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 2,1 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C est en hausse de 0,4 % par rapport à la fin novembre 2013 (+ 5,8 % en un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	décembre	novembre	décembre	Variation	Variation
	2012	2013	2013	sur un mois	sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	131 270	133 910	133 010	-0,7%	1,3%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	17 650	19 140	19 090	-0,3%	8,2%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	148 920	153 050	152 100	-0,6%	2,1%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)*	3 120	3 590	3 810	6,1%	22,1%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	9 330	12 600	12 790	1,5%	37,1%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	161 370	169 240	168 700	-0,3%	4,5%
<i>Pour mémoire :</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 379,9	3 555,2	3 563,4	0,2%	5,4%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 528,0	1 619,1	1 630,7	0,7%	6,7%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	4 907,9	5 174,3	5 194,1	0,4%	5,8%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 549,1	5 860,7	5 887,4	0,5%	6,1%

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

* Avertissement : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et doivent dès lors être interprétées avec prudence

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1^{er} juin 2009 pour la Métropole et au 1 janvier 2011 pour les DOM)....

L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 8 à 10.

2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A

Fin décembre 2013, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue quel que soit le sexe. Cependant, avec une baisse de 1 % au cours du mois de décembre, la tendance est plus marquée pour les hommes que pour les femmes dont le nombre ne diminue que de 0,3 %.

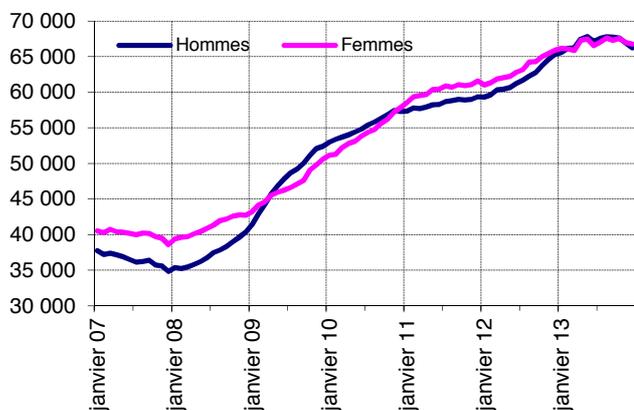
Les jeunes connaissent la plus forte diminution, avec - 2,1 %, principalement en raison de la baisse du nombre de jeunes hommes (- 2,9 %). A contrario, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus continue à croître avec + 0,7 %.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

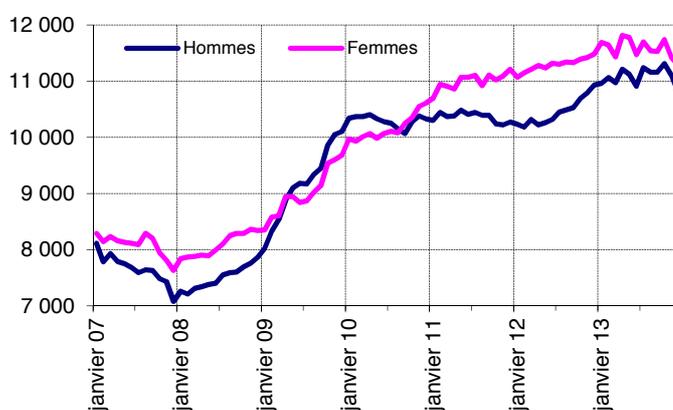
Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Hommes	65 330	66 920	66 220	-1,0%	1,4%
Femmes	65 940	66 990	66 790	-0,3%	1,3%
Moins de 25 ans	22 410	22 520	22 050	-2,1%	-1,6%
Entre 25 et 49 ans	85 950	85 760	85 140	-0,7%	-0,9%
50 ans et plus	22 910	25 630	25 820	0,7%	12,7%
Hommes de moins de 25 ans	10 930	11 100	10 780	-2,9%	-1,4%
Hommes de 25 à 49 ans	42 340	42 380	41 910	-1,1%	-1,0%
Hommes de 50 ans et plus	12 060	13 440	13 530	0,7%	12,2%
Femmes de moins de 25 ans	11 480	11 420	11 270	-1,3%	-1,8%
Femmes de 25 à 49 ans	43 610	43 380	43 230	-0,3%	-0,9%
Femmes de 50 ans et plus	10 850	12 190	12 290	0,8%	13,3%
Ensemble de la catégorie A	131 270	133 910	133 010	-0,7%	1,3%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE.

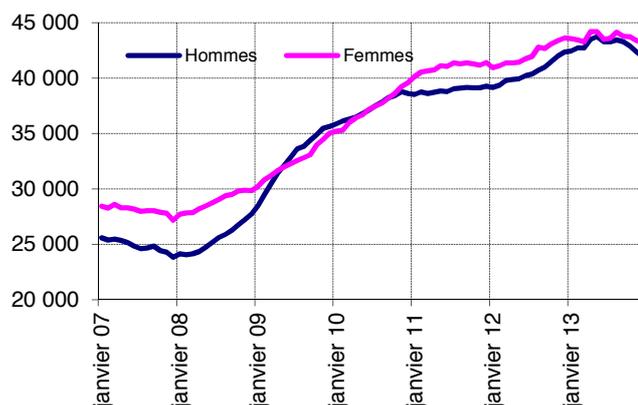
Par sexe (cvs)



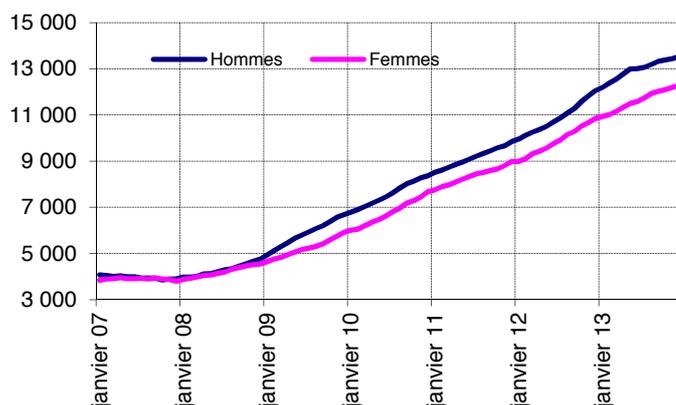
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 et 49 ans (cvs)



50 ans et plus (cvs)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A, B, C

Fin décembre 2013, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C diminue de 1,0 % pour les hommes et de 0,2 % pour les femmes.

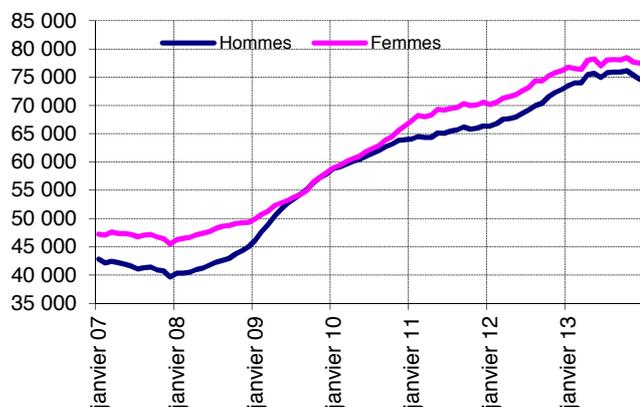
La baisse de la demande d'emploi est plus marquée chez les jeunes (- 1,7 %) que chez les 25-49 ans (- 0,7 %). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 0,7 % pour les demandeurs d'emploi les plus âgés.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

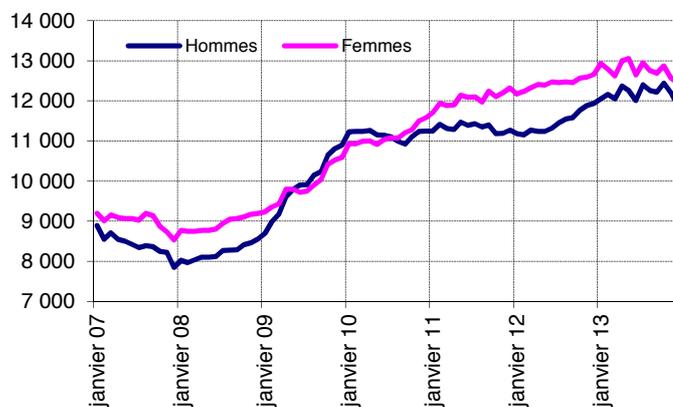
Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Hommes	72 790	75 370	74 600	-1,0%	2,5%
Femmes	76 130	77 680	77 500	-0,2%	1,8%
Moins de 25 ans	24 600	24 770	24 340	-1,7%	-1,1%
Entre 25 et 49 ans	98 700	99 440	98 710	-0,7%	0,0%
50 ans et plus	25 620	28 840	29 050	0,7%	13,4%
Hommes de moins de 25 ans	11 940	12 200	11 890	-2,5%	-0,4%
Hommes de 25 à 49 ans	47 890	48 610	48 060	-1,1%	0,4%
Hommes de 50 ans et plus	12 960	14 560	14 650	0,6%	13,0%
Femmes de moins de 25 ans	12 660	12 570	12 450	-1,0%	-1,7%
Femmes de 25 à 49 ans	50 810	50 830	50 650	-0,4%	-0,3%
Femmes de 50 ans et plus	12 660	14 280	14 400	0,8%	13,7%
Ensemble des catégories A, B, C	148 920	153 050	152 100	-0,6%	2,1%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE.

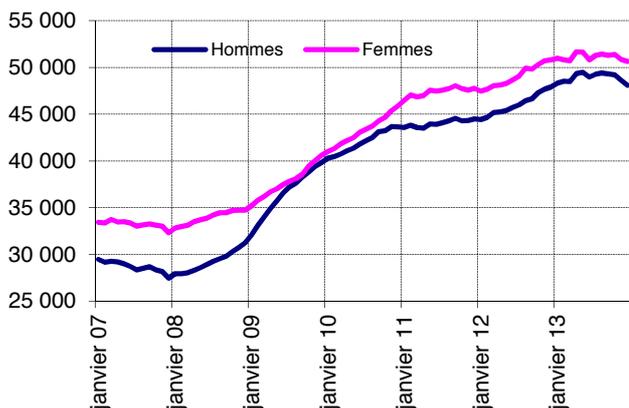
Par sexe (CVS)



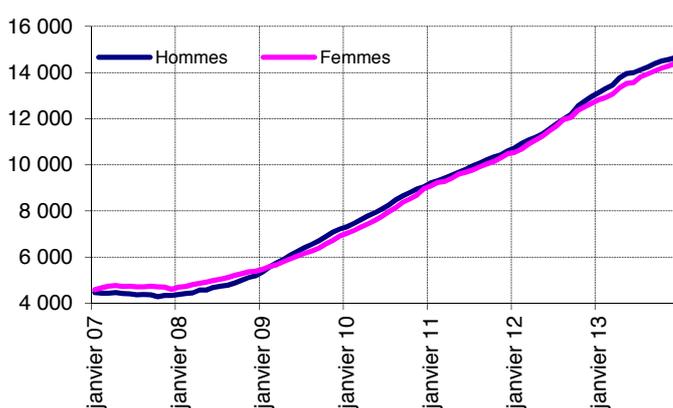
Moins de 25 ans (CVS)



Entre 25 et 49 ans (cvs)

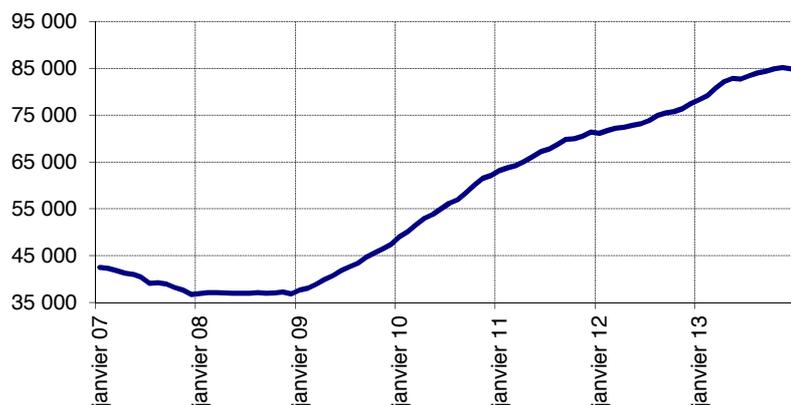


50 ans et plus (CVS)



3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (catégories A, B, C)



Fin décembre 2013, 84 900 réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une diminution de 0,3 % sur un mois. Ils sont 7 410 de plus, par rapport à décembre 2012, soit une augmentation annuelle de 9,6 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C a augmenté de 0,9 % au cours de ce mois et de 12,8 % sur un an.

Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Moins de 1 an	71 430	67 860	67 200	-1,0%	-5,9%
Un an ou plus	77 490	85 190	84 900	-0,3%	9,6%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	52,0%	55,7%	55,8%	+ 0,2 pt	+ 3,8 pt

Pour mémoire :

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

France entière (CVS-CJO)

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus	1 961,4	2 192,5	2 211,9	0,9%	12,8%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	40,0%	42,4%	42,6%	-	-

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

ALLOCATAIRES DEMANDEURS D'EMPLOI

Fin décembre 2013, 57 725 réunionnais sont demandeurs d'emploi et allocataires de Pôle emploi, soit une diminution mensuelle de 0,5 % et une baisse de 2,7 % sur un an.

Le nombre d'allocataires de l'assurance chômage affiche une baisse annuelle de 8,1 %.

Les allocataires de l'ASS sont 19 072, soit une hausse de 10,7 % sur un an.

Allocataires demandeurs d'emploi

<i>Données brutes</i>	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion	59 299	58 022	57 725	-0,5%	-2,7%
Assurance chômage	41 831	38 668	38 435	-0,6%	-8,1%
- dont Convention Reclassement Personnalised et Contrat de Sécurisation Professionnelle	683	797	821	3,0%	20,2%
Solidarité Etat	17 468	19 354	19 290	-0,3%	10,4%
- dont Allocation Spécifique de solidarité	17 225	19 123	19 072	-0,3%	10,7%

Source : Pôle emploi Réunion-Mayotte / SEE

4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En décembre 2013, 10 550 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 1 390 inscriptions de plus qu'en novembre 2013. Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 22,5 % et 11,9 % de l'ensemble des entrées. Les inscriptions des trois derniers mois sont en baisse de 7,4 % par rapport aux trois mois précédents.

Parallèlement, 11 770 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 1 390 demandeurs de plus qu'en novembre 2013. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties. On compte 330 sorties supplémentaires pour « radiations administratives » et 200 pour « entrées en stage ». Les sorties des trois derniers mois sont en augmentation de 6 % par rapport aux trois mois précédents.

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Répartition des motifs	Variation trimestrielle (1)	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
Réunion						
Fins de contrat à durée déterminée	2 720	2 220	2 370	22,5%	-2,1%	-18,1%
Fins de mission d'intérim *	100	80	110	1,0%	-12,1%	-3,3%
Licenciements économiques (3)	110	150	140	1,3%	-11,8%	-8,2%
Autres licenciements	400	410	410	3,9%	-7,4%	-2,3%
Démissions	220	250	250	2,4%	4,1%	13,2%
Premières entrées	910	1 050	1 260	11,9%	-4,2%	20,3%
Reprises d'activité	670	520	750	7,1%	-8,1%	-14,2%
Autres cas	4 710	4 480	5 260	49,9%	-10,6%	-6,1%
Ensemble	9 840	9 160	10 550	100,0%	-7,4%	-6,8%

Pour mémoire :

France entière (CVS-CJO)	506,1	507,9	514,3	-	-1,7%	-0,3%
--------------------------	-------	-------	-------	---	-------	-------

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(3) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Répartition des motifs	Variation trimestrielle (1)	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
Réunion						
Reprises d'emploi déclarées	1 570	1 920	2 000	17,0%	3,8%	20,7%
Entrées en stage	430	960	1 160	9,9%	78,5%	39,2%
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	270	260	270	2,3%	-11,1%	-4,8%
- dont maladies	180	180	180	1,5%	5,9%	0,0%
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	5 600	5 510	6 190	52,6%	1,2%	4,3%
Radiations administratives	570	820	1 150	9,8%	3,9%	60,2%
Autres cas	830	910	1 000	8,5%	4,4%	0,4%
Ensemble	9 270	10 380	11 770	100,0%	6,0%	12,2%

Pour mémoire :

France entière (CVS-CJO)	485,9	511,7	492,4	-	-2,2%	3,6%
--------------------------	-------	-------	-------	---	-------	------

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

* Avertissement : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et doivent dès lors être interprétées avec prudence

« La forte baisse trimestrielle sur trois mois glissants du nombre estimé des sorties pour radiations administratives corrigé des effets des variations saisonnières (cvs) peut ne pas refléter une baisse réelle des radiations, mais résulter largement de l'imprécision particulière de la correction cvs depuis la réforme des règles relatives à la date d'effet des radiations administratives intervenue en janvier dernier. Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la baisse sur le nombre de radiations administratives et donc le nombre de sorties totales en janvier 2013. A partir du mois de février 2013, le nombre des radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées. Par ailleurs, suite à ce changement de règle, la saisonnalité de la série du nombre de radiations administratives est différente de celle des années précédentes. De ce fait, la série corrigée des variations saisonnières présente, en 2013, un caractère plus heurté que par le passé, notamment au cours des derniers mois »

5 - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

En décembre 2013, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de Solidarité Active (RSA) est de 56 705, soit 43,1 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, en données brutes.

Les entrées à Pôle emploi en catégorie A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont au nombre de 2 956, soit 31,8 % des entrées totales en données brutes. Les sorties de Pôle emploi en catégorie A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont au nombre de 3 831, soit 35,7 % des sorties totales en données brutes.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	octobre 2013	novembre 2013	décembre 2013
Réunion			
Catégorie A	59 502	58 051	56 705
Catégorie A, B, C	64 373	62 610	61 138
Catégorie A, B, C, D, E	69 309	67 697	66 231
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	44,1%	43,6%	43,1%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C	41,5%	40,9%	40,4%

Pour mémoire :

France entière

Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A

Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi selon la composante de RSA*

<i>Données brutes</i>	octobre 2013	novembre 2013	décembre 2013
Réunion			
Demandeurs d'emploi en catégorie A			
RSA socle seul	51 259	50 004	48 621
RSA socle et activité	3 914	3 856	3 796
RSA activité seul	4 329	4 191	4 288
Demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C			
RSA socle seul	52 406	50 906	49 433
RSA socle et activité	5 715	5 609	5 487
RSA activité seul	6 252	6 095	6 218

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs : DIECCTE Réunion / SESE.

* cf. encadré 1 pour une définition des composantes

Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA (catégorie A, B, C)

<i>Données brutes</i>	octobre 2013	novembre 2013	décembre 2013
Réunion			
Entrées			
Entrée des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	3 576	2 725	2 956
Part dans l'ensemble des entrées	32,4%	30,9%	31,8%
Sorties			
Sorties des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	3 500	3 778	3 831
Part dans l'ensemble des sorties	33,6%	35,0%	35,7%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs : DIECCTE Réunion / SESE.

6 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

En décembre 2013, Pôle emploi a collecté 3 130 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en baisse de 6,8 % par rapport aux trois mois précédents. On observe pendant cette période une forte diminution des offres d'emplois durables (- 8,1 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi est en baisse de 5,3 %.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données CVS</i>	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation trimestrielle (1)	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
Réunion					
- Emplois durables (plus de 6 mois)	1 120	1 290	2 210	-8,1%	36,6%
- Emplois non durables (6 mois et moins)	1 740	950	920	-4,6%	-36,2%
Ensemble	2 860	2 240	3 130	-6,8%	-5,3%

Pour mémoire :

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

France entière (CVS-CJO)

- Emplois durables (plus de 6 mois)					
- Emplois non durables (6 mois et moins)					
Ensemble	242,2	249,4	241,5	9,8%	-0,9%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

Encadré 1 - Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois m sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, et C.

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;

- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;

- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;

Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Les offres d'emploi collectées à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2009. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2010, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

Celles-ci permettent d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques). Pour les séries France et France Métropolitaine, la cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables.

2^{ème} étape : mise en cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 €(décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Encadré 1 - Sources et définitions (fin)

À compter de juillet 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et juin 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources, ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA ;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la composante de RSA. Il existe trois composantes de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seul. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal à un montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires ;
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA ;
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1^{er} juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009 ; RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestations de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1^{er} juin 2009)...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14>